La France face au risque d'une crise budgétaire et économique

Diagnostic, causes et solutions

Données arrêtées au 12 octobre 2026

1. Introduction — Une situation qui suscite l'inquiétude à l'étranger

La situation économique et financière de la France préoccupe de nombreux observateurs, au sein de l'Union européenne comme à l'international, notamment aux États-Unis et au Japon. Les pouvoirs publics français, eux, paraissent beaucoup moins alarmés.

Les chiffres justifient pourtant cette attention. Fin juin 2026, la dette publique atteignait 3 595,5 milliards d'euros, soit 119 % du PIB, un niveau inconnu depuis 1946. En 2025, le déficit public s'est établi à 5,1 % du PIB (152,5 milliards d'euros) et les dépenses publiques ont représenté 57,2 % du PIB. Les investisseurs exigent désormais près de 5 % pour prêter à la France à dix ans, un niveau jamais atteint depuis 2008.

À mon sens, la France suit une trajectoire comparable à celle de la Grèce, à une échelle bien supérieure. La comparaison appelle toutefois une nuance : la France appartient à la zone euro, son économie est beaucoup plus diversifiée et sa dette continue de susciter une forte demande. Le risque immédiat n'est donc pas tant une faillite brutale qu'un enlisement : une charge de la dette qui augmente (environ 79 milliards d'euros en 2026, 91 milliards prévus en 2027), des marges de manœuvre qui se réduisent et une perte progressive de souveraineté budgétaire. Si la Grèce a pu être secourue, le poids économique de la France rendrait un sauvetage bien plus difficile.

Cet échec était prévisible depuis longtemps : la France n'a pas présenté de budget à l'équilibre depuis 1974. Un pays qui vit durablement au-dessus de ses moyens, fragilise ses forces productives et finance un système de redistribution supérieur à ses capacités économiques finit nécessairement par rencontrer ses limites. L'endettement permet de repousser l'échéance, non de supprimer le problème. Tôt ou tard, les réalités économiques et financières s'imposent, et j'estime que la France approche de ce moment.

2. Le véritable problème français : un modèle économique à bout de souffle

2.1 Les taux d'intérêt, symptômes d'une crise plus profonde

On commente beaucoup le rendement des obligations assimilables du Trésor (OAT), la hausse des taux d'intérêt et le coût de financement de la dette. Ces éléments sont préoccupants, mais ils traduisent avant tout la défiance des marchés à l'égard de la trajectoire des finances publiques. La question essentielle est donc la suivante : que révèlent-ils de l'état de l'économie française ?

Mon diagnostic repose sur trois constats :

- la richesse produite ne suffit plus à couvrir le niveau des dépenses ;
- le pays vit au-dessus de ses moyens depuis près d'un demi-siècle ;
- l'État prélève une part considérable de la richesse nationale sans toujours assurer correctement certaines de ses missions fondamentales.

2.2 Un État coûteux et insuffisamment efficace

En 2025, les administrations publiques ont dépensé l'équivalent de 57,2 % du PIB, l'un des niveaux les plus élevés de l'Union européenne. Ce niveau ne garantit pourtant pas la qualité du service rendu. Les difficultés sont notamment visibles :

- à l'école, dont les résultats aux évaluations internationales se dégradent ;
- à l'hôpital, où les services d'urgences sont saturés et où des patients attendent parfois de longues heures dans les couloirs ;
- dans les missions régaliennes (sécurité, justice, défense), dont l'exercice devrait constituer la priorité de l'État.

Le contribuable est en droit de constater concrètement l'utilité de l'argent prélevé par la puissance publique. Or, j'estime que le niveau des prélèvements n'est pas à la hauteur des services rendus. Le problème ne réside donc pas uniquement dans le montant des dépenses publiques, mais aussi dans leur efficacité et leur allocation.

Il convient toutefois de rappeler que plus de la moitié de la dépense publique est consacrée à la protection sociale (retraites, santé, famille). Toute stratégie de redressement crédible devra donc aborder ces postes, ce que le présent document ne fait qu'évoquer.

2.3 Une organisation administrative trop lourde

À mes yeux, une part importante de l'argent public est absorbée par une organisation administrative devenue excessive : commissions, agences, échelons intermédiaires, procédures et organismes dont l'utilité n'est pas toujours démontrée. S'y ajoutent les fraudes et les dépenses insuffisamment contrôlées, que la Cour des comptes signale régulièrement.

Malgré ce niveau de dépenses, l'État doit emprunter chaque année pour financer son fonctionnement : les prélèvements ne suffisent plus à couvrir les dépenses, de sorte que la dette s'accroît pour maintenir un système déjà coûteux. Cette trajectoire me paraît insoutenable à long terme.

3. Les causes structurelles de la crise

3.1 Une fiscalité trop lourde

Avec un taux de prélèvements obligatoires d'environ 43 % du PIB, la France figure parmi les pays développés les plus taxés. Cette fiscalité pèse sur les entreprises, les investisseurs et les personnes qui travaillent. Elle réduit la capacité des acteurs économiques à investir, à produire et à créer des emplois, décourage l'initiative entrepreneuriale et contribue au départ de certains investisseurs.

3.2 Une réglementation foisonnante

Au fil des ans, la France s'est dotée d'un empilement de contraintes administratives, de normes et de réglementations qui compliquent l'activité économique. Je considère que cette complexité est devenue une entrave majeure à la production de richesses.

Une économie ne peut pas reposer sur la seule réglementation, la conformité et le contrôle. Multiplier les lois, puis mobiliser des équipes entières pour vérifier leur application, ne crée pas nécessairement de

valeur. La réglementation constitue en outre un coût supplémentaire pour les entreprises : elle exige du temps, des ressources humaines et des dépenses de mise en conformité.

3.3 Une politique énergétique à corriger

L'énergie est indispensable à toute activité productive. Lorsque son coût devient excessif, les entreprises perdent en compétitivité et les ménages voient leur pouvoir d'achat diminuer.

Je considère comme une incohérence majeure que, dans le cadre du marché européen, le prix de gros de l'électricité soit fixé par le coût de la dernière centrale appelée, c'est-à-dire très souvent une centrale à gaz, alors que la France produit l'essentiel de son électricité à partir du nucléaire et de l'hydraulique, à un coût bien inférieur. Pourquoi faire dépendre le prix d'une énergie que la France peut produire en quantité de celui d'une autre dont le cours dépend de marchés internationaux fluctuants ?

Une précision s'impose : le tarif réglementé de vente n'est pas indexé directement sur le gaz, mais il intègre les cours de marché de l'électricité. Depuis la fin de l'ARENH, le 31 décembre 2025, EDF peut par ailleurs vendre librement l'ensemble de sa production nucléaire, sous réserve d'un mécanisme de redistribution lorsque les prix de marché sont élevés.

Je propose donc de découpler, autant que possible, le prix payé par les consommateurs français de celui du gaz, en privilégiant des contrats de long terme reflétant le coût de production du parc nucléaire et en défendant une réforme du marché européen de l'électricité, afin que les entreprises et les particuliers accèdent à une électricité moins chère.

3.4 Des réglementations environnementales jugées contre-productives

Je critique également certaines réglementations environnementales, notamment celles relatives :

- aux émissions de carbone ;
- à la capture du carbone ;
- au système d'échange de quotas d'émission (SEQE-UE) ;
- au mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) ;
- à la compensation carbone.

Je considère que ces dispositifs ajoutent des contraintes et des coûts susceptibles de pénaliser la production et l'investissement. Il faut toutefois rappeler que la plupart relèvent du droit européen : les remettre en cause suppose d'agir au niveau de l'Union plutôt que de les abandonner unilatéralement. Le MACF vise d'ailleurs à protéger les producteurs européens contre la concurrence d'importations moins taxées sur le carbone ; son bilan net pour les entreprises reste débattu.

À mon sens, la France devrait plaider pour un allègement substantiel de ces réglementations lorsqu'elles entravent sa capacité productive, plutôt que de continuer à les appliquer au détriment de son économie.

4. Les exemples étrangers : le Royaume-Uni, l'Union soviétique et l'Europe

4.1 Le Royaume-Uni : une économie financiarisée qui n'enrichit pas tous les ménages

Le Royaume-Uni illustre, à mon sens, les limites d'une économie dans laquelle la circulation monétaire ne correspond pas toujours à une création de richesse réelle.

Un exemple simple permet de s'en convaincre. Supposons qu'une somme de 1 000 euros passe d'une personne à une autre, puis revienne à son point de départ, et que ce circuit se répète cent fois dans la journée : on pourrait comptabiliser 100 000 euros de transactions, alors que la richesse réellement disponible resterait de 1 000 euros. Précisons que le PIB mesure la valeur ajoutée et non le volume des transactions ; mais une économie qui multiplie les opérations financières, les frais et les transferts sans accroître suffisamment sa production réelle peut donner une impression de prospérité qui ne correspond pas à la situation vécue par les ménages.

Je considère également que l'évolution de la fiscalité britannique, notamment la suppression du régime des résidents non domiciliés en avril 2025, risque d'encourager le départ de contribuables fortunés et de détenteurs de patrimoine.

4.2 L'Union soviétique : les dangers de la bureaucratie

L'effondrement de l'Union soviétique est souvent invoqué pour illustrer les conséquences d'une bureaucratie excessive. Il résulte toutefois de causes multiples : économie planifiée, absence de propriété privée des moyens de production, poids des dépenses militaires, dépendance aux prix des hydrocarbures, tensions entre nationalités. La comparaison avec la France, économie de marché, a donc ses limites.

Elle rappelle néanmoins que l'accumulation de procédures, d'autorisations et de validations successives peut paralyser l'activité économique. Je considère que la France s'expose à ce risque si elle ne parvient pas à simplifier radicalement son fonctionnement.

4.3 L'Europe et l'intelligence artificielle

L'Union européenne me semble illustrer cette contradiction : elle s'est dotée d'un cadre réglementaire particulièrement exigeant en matière d'intelligence artificielle (règlement européen sur l'IA, ou AI Act, adopté en 2024), alors que l'Europe peine à faire émerger des entreprises technologiques capables de rivaliser avec les principaux acteurs américains et chinois.

Il existe, à mon sens, un risque à vouloir réglementer une industrie avant d'avoir créé les conditions de son développement. On pourrait finir par réglementer la fabrication du pain sans être capable d'en produire suffisamment.

5. Les solutions proposées : un état d'urgence économique national

Je considère que la France peut encore redresser sa situation, mais que cela exige une rupture politique et économique majeure. Le pays devrait se fixer un objectif clair : disposer de douze mois pour engager les réformes indispensables. Deux scénarios sont envisageables.

Premier scénario : un sursaut politique national. Les dirigeants prennent conscience de l'urgence, déclarent un état d'urgence économique et mettent rapidement en œuvre les mesures nécessaires.

Second scénario : une intervention extérieure imposée par la crise. Si la France ne parvient pas à se redresser par elle-même, elle pourrait être contrainte de solliciter une aide financière internationale (partenaires européens, Fonds monétaire international), assortie de conditions imposées par ses créanciers. Les décisions échapperaient alors en partie aux autorités françaises. Il faut donc agir avant d'en arriver là.

6. Les mesures prioritaires pour redresser l'économie française

6.1 Réduire rapidement le coût de l'énergie

La première priorité consiste à réformer le mécanisme de fixation des prix de l'électricité, afin de découpler dans toute la mesure du possible le prix payé en France de celui du gaz. Cette mesure doit être engagée sans attendre plusieurs mois de discussions supplémentaires. L'objectif est de restaurer la compétitivité des entreprises, de favoriser l'investissement et d'alléger la pression sur les ménages.

6.2 Simplifier massivement la réglementation

La deuxième priorité consiste à engager une simplification réglementaire radicale. Je propose de réexaminer les lois, les normes et les procédures créées au cours des vingt-cinq à trente dernières années, puis d'abroger celles qui constituent des obstacles injustifiés à la production et à l'investissement, dans le respect du droit européen. Cette démarche concernerait notamment les réglementations environnementales que je juge excessivement contraignantes. L'objectif n'est pas de remplacer une procédure par une autre, mais de supprimer réellement les contraintes inutiles.

6.3 Réduire les impôts et les prélèvements

La troisième priorité est de diminuer la pression fiscale, en réduisant les prélèvements qui pénalisent la production, l'investissement et le travail. Une fiscalité plus légère renforcerait l'attractivité du territoire, encouragerait l'activité économique et favoriserait la création d'emplois. Cette baisse devra toutefois s'accompagner d'économies de même ampleur, faute de quoi le déficit s'aggraverait.

6.4 Supprimer les dépenses publiques inutiles

La quatrième priorité consiste à revoir en profondeur les dépenses de l'État : identifier les structures administratives dont l'utilité est insuffisante, supprimer les doublons, réduire les coûts de fonctionnement et mettre fin aux gaspillages. Je propose également de lutter beaucoup plus efficacement contre la fraude et le mauvais emploi des deniers publics. Les ressources disponibles doivent être consacrées aux missions essentielles de l'État plutôt qu'à la multiplication des structures et des procédures.

6.5 Réexaminer les transferts financiers vers l'étranger

Je propose par ailleurs de réexaminer et de réduire nettement les sommes versées à l'étranger (aide publique au développement, contributions internationales), afin de recentrer la dépense publique sur les besoins nationaux. Ces montants restent toutefois limités au regard d'un déficit de plus de 150 milliards d'euros : cette mesure ne saurait suffire à elle seule.

6.6 Remettre la production et le travail au centre du modèle économique

La priorité absolue doit être de permettre aux entreprises de produire, aux entrepreneurs d'investir et aux travailleurs de créer de la richesse. La France ne pourra pas durablement améliorer sa situation en multipliant les dispositifs administratifs, les mécanismes de conformité et les transferts financiers. Il faut restaurer un environnement dans lequel l'activité productive est encouragée plutôt que pénalisée.

7. Le risque d'une dégradation économique et sociale majeure

À mes yeux, la France ne dispose plus d'une marge de manœuvre illimitée. Si les réformes ne sont pas engagées, le pays s'expose à une dégradation économique et sociale majeure : chômage de masse, appauvrissement de la population, déclassement et tensions sociales.

Dans un scénario extrême, les préoccupations quotidiennes pourraient se concentrer sur les besoins élémentaires : s'approvisionner en pain, en farine, en huile, en semoule, en médicaments ou en produits indispensables aux familles. Un tel scénario reste peu probable au sein de la zone euro, mais il donne la mesure de ce qui est en jeu : face à de telles difficultés matérielles, les débats sur les normes environnementales, le bilan carbone des véhicules ou les critères réglementaires deviendraient secondaires.

C'est pourquoi je considère qu'il faut agir avant que la situation ne devienne incontrôlable. Pour illustrer cette urgence, on peut recourir à l'image d'une personne enchaînée sur une plage : tant que la marée est basse, les chaînes ne semblent présenter aucun danger immédiat, mais lorsque l'eau monte, elles deviennent mortelles. La France s'est elle-même entravée par l'accumulation de contraintes fiscales, réglementaires et administratives. Elle doit s'en libérer avant que la crise ne rende toute action beaucoup plus difficile.

8. Les perspectives politiques : une alternance ne suffira pas

8.1 Le risque d'une alternance sans réforme structurelle

Je m'interroge sur la capacité des principales forces politiques françaises à répondre à cette situation, à l'approche de l'élection présidentielle de 2027. Dans mon analyse, une alternance ne suffira pas si elle ne s'accompagne pas d'une transformation profonde du modèle économique. Un changement de président ou de majorité ne résoudra pas automatiquement les problèmes de dette, de dépenses publiques, de fiscalité et de compétitivité.

8.2 L'hypothèse d'un gouvernement du Rassemblement national

Si le Rassemblement national accédait au pouvoir, il hériterait d'une situation financière déjà très dégradée et pourrait être tenu pour responsable d'une crise dont les causes lui sont antérieures. Je considère que des mesures centrées sur l'immigration, même si elles répondent aux attentes d'une partie de l'électorat, ne suffiraient pas à résoudre les problèmes structurels de la dette et des finances publiques : elles ne constitueraient pas, à elles seules, une réponse au déséquilibre budgétaire.

8.3 L'hypothèse d'un gouvernement de gauche

Le second scénario est celui de l'arrivée au pouvoir d'une majorité de gauche, portée notamment par La France insoumise et Jean-Luc Mélenchon. Je crains qu'une telle orientation ne se traduise par une hausse des impôts, un accroissement de la dette et une extension des aides sociales. Selon mon analyse, ce modèle pourrait accroître le poids des transferts publics dans le revenu d'une partie des ménages, tout en décourageant les investisseurs et celles et ceux qui produisent de la richesse.

Je fais ici un parallèle avec le Royaume-Uni, où certaines orientations fiscales risquent d'encourager le départ de contribuables fortunés. Les partisans de cette orientation soutiennent, à l'inverse, qu'une fiscalité plus redistributive est une condition de la justice sociale et du rétablissement des recettes

publiques ; ce débat est au cœur de la campagne à venir. Je redoute, pour ma part, qu'une politique économique de ce type ne fragilise davantage la production et l'investissement en France.

9. D'une crise économique à une crise de confiance politique

Le problème fondamental est, à mon sens, l'absence de volonté politique pour engager les transformations nécessaires. Les solutions que je défends sont connues : réduction des dépenses inutiles, baisse de la fiscalité, simplification réglementaire, réforme énergétique et soutien à la production. Mais leur mise en œuvre suppose de remettre en cause des habitudes administratives, des intérêts établis et des orientations politiques anciennes. C'est précisément ce qui me fait douter de la capacité des dirigeants à agir suffisamment vite.

Je pense pourtant que la France pourrait redevenir un pays très attractif si elle parvenait à réduire ses contraintes et à valoriser ses atouts productifs. Elle pourrait attirer de nouveaux investissements, encourager la création d'entreprises et devenir un territoire particulièrement compétitif, notamment dans les domaines de l'énergie et de l'industrie. Mais cette transformation exige un changement de cap rapide et déterminé.

Conclusion — Réformer maintenant ou subir la crise demain

En résumé, la France est confrontée à une crise structurelle que de simples ajustements budgétaires ne suffiront pas à résoudre. Le problème ne se limite pas à la dette ou à la hausse des taux d'intérêt : il concerne le fonctionnement global du pays, c'est-à-dire le niveau des dépenses publiques, la fiscalité, la bureaucratie, la politique énergétique et la capacité à produire des richesses. Je considère que le redressement reste possible, à condition d'agir rapidement et en profondeur. Les priorités sont claires :

1. réduire le coût de l'énergie ;
2. supprimer les réglementations qui entravent inutilement la production ;
3. diminuer les prélèvements qui pénalisent le travail et l'investissement ;
4. réduire les dépenses publiques inefficaces et lutter contre la fraude ;
5. remettre la production, l'investissement et le travail au cœur du modèle économique.

À mon sens, la France pourrait engager ce redressement en douze mois si elle disposait de la volonté politique nécessaire. Je doute cependant que cette volonté existe aujourd'hui.

C'est pourquoi mon conseil personnel est radical : si vous avez la possibilité de partir et que vous estimez que votre avenir est compromis par la trajectoire du pays, envisagez sérieusement cette option.

Je parle en connaissance de cause, fort de mon expérience à l'international. Je ne souhaite pas attendre qu'un système se dégrade complètement avant de prendre une décision. **Je préfère partir plutôt que de rester passif face à cette dégradation.**

Je vous remercie de votre lecture. Vos questions et vos propositions pour redresser la situation économique française sont les bienvenues.

Sources des chiffres cités

- Insee, « Dette trimestrielle de Maastricht des administrations publiques au 2e trimestre 2026 », 29 septembre 2026 — https://www.insee.fr/fr/statistiques/9053525
- Insee, comptes des administrations publiques 2025 (dépenses 57,2 % du PIB, déficit 5,1 %, dette 115,6 % fin 2025), 27 mars 2026 — https://www.insee.fr/fr/statistiques/8956575
- Euronews, « La dette publique française s'envole à 119 % du PIB », 29 septembre 2026 (charge de la dette, taux à dix ans) — https://fr.euronews.com/2026/09/29/la-dette-publique-francaise-senvole-a-119-du-pib
- Connaissance des énergies / AFP, fin de l'ARENH et règles de fixation du prix de l'électricité en 2026 — https://www.connaissancedesenergies.org/afp/prix-de-lelectricite-les-regles-changent-en-2026-quelles-consequences-pour-vos-factures-251002